



Bourron-Marlotte

actualités

Le Plus Grand Musée de France mobilisé pour restaurer un grand dessin d'Armand Point



Vous l'avez peut-être lu dans la presse locale : une équipe de Sciences Po Paris a retenu le dessin d'Armand Point intitulé *L'Espérance et la douleur*, conservé dans la Mairie de Bourron-Marlotte, pour sa campagne de mécénat 2016-2017. Dans le cadre du projet Le Plus Grand Musée de France piloté par l'Association de sauvegarde de l'art français et avec les conseils des conservateurs Thierry Zimmer et Nathalie Hubert, les étudiantes du campus de Paris ont élu ce dessin parmi une sélection d'œuvres de toute l'Île-de-France !

Armand Point (1860-1932), hôte de Marlotte pendant quarante ans à Haute-Claire, est un peintre et un artiste à multiples facettes, particulièrement riche à étudier. Son œuvre est désormais bien connue, grâce au travail de M. Robert Doré. Ce dessin, daté de 1890 environ, est identifié comme une étude

préparatoire à une peinture aujourd'hui perdue et témoigne d'un travail symboliste puissant, très inspiré des primitifs italiens (Botticelli). L'œuvre au papier oxydé et déchiré par endroit, nécessite un gros travail de restauration.

Pour restaurer ce dessin (calque) classé au titre des Monuments historiques, il faudra rassembler d'ici mai 2017 environ 23 000 euros dont une partie sera financée par des subventions de la Direction régionale des Affaires culturelles et du département. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de Sciences Po Paris et la commune de Bourron-Marlotte ont besoin de la mobilisation du plus grand nombre. L'Association de sauvegarde de l'art français est d'intérêt public et les dons sont déductibles des impôts ! Le dessin restauré sera inauguré en 2018. ■

► Pour en savoir plus

<http://leplusgrandmuseedefrance.com/lesperance-et-la-douleur/>

► Les vœux du maire



Il fallait jouer des coudes à la salle des fêtes pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire en présence de très nombreux Bourronnais-Marlottins et des élus locaux. Retrouvez en page suivante un extrait du discours prononcé par Jean-Pierre Joubert.

► Lire le contenu page 2

Le budget 2017

► p. 4

Une nouvelle gouvernance pour notre territoire

► p. 8

Actualités des associations

► p. 10

L'agenda

► p. 12



Extrait du discours des vœux

« L'enjeu 2017 pour la municipalité est double :

- participer à l'élaboration d'un nouveau projet de territoire à fort enjeu de développement économique, touristique et d'identité environnementale suite à l'élargissement du « Pays de Fontainebleau » au 1^{er} janvier 2017.
- poursuivre notre propre projet de territoire fléché sur notre bien vivre à Bourron-Marlotte et en conservant notre identité.

Notre première préoccupation, c'est d'abord celle des finances car il nous faut gérer localement le désengagement de l'Etat de plus en plus marqué. Cela ne nous a pas empêché d'augmenter notre autofinancement en 2016 par des plans d'économies en fonctionnement et un plan pluriannuel de l'investissement, avec en priorité l'achèvement du restaurant scolaire.

Une autre préoccupation est notre capacité à travailler ensemble au sein de la nouvelle assemblée intercommunale composée de 61 représentants issus des 26 communes. Conséquence de la loi imposée NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire), Bourron-Marlotte ne comptera désormais que 2 représentants (le maire et Chantal Payan, Adjointe aux Affaires Sociales et à la Communication) au lieu de 5 Conseillers communautaires élus lors des élections municipales de 2014.

Plusieurs compétences ont déjà été transférées à la Communauté de communes, comme l'eau et l'assainissement. Fin 2015, la gestion de l'eau et de l'assainissement a été déléguée à la société SAUR dans le cadre d'un contrat mutualisé avec Recluses et Samois-sur-Seine, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir un tarif bloqué jusqu'en 2021. De même, les tous derniers branchements plomb sont en cours d'achèvement.

D'autres sujets sont d'ores et déjà travaillés au niveau intercommunal :

- en développement économique avec le Centre de Télétravail Stop & Work, la pépinière d'entreprises à Fontainebleau et l'aménagement du quartier Bréau,
- en sport, c'est la réhabilitation de nos 2 courts de tennis et la couverture du 3^{ème}, attendue depuis si longtemps par un club de plus de 250 membres. Cela permettra de libérer des créneaux au gymnase pour d'autres activités sportives. Le projet, voté au budget 2016 de la communauté de communes, est aujourd'hui finalisé : le permis de construire est accordé avec avis favorable des Bâtiments de France et les fournisseurs retenus ont été notifiés.
- pour l'habitat avec le projet porté par la SEM du Pays de Fontainebleau et le lancement au printemps prochain de la construction d'une résidence de 15 logements sur une propriété en friche rue de Gaulle, dans le respect de l'identité patrimoniale de notre village.

Nous avons l'habitude de gérer au niveau intercommunal des dossiers qui ont des conséquences pour notre village et nous y voyons pour l'avenir des opportunités pour Bourron-Marlotte :

- nous gardons le projet d'intégrer, si l'opportunité se présente, les terrains privés près de la gare de Bourron-Marlotte, pour remplacer la friche industrielle en entrée de village par un parc d'activités artisanales.
- pour la promotion touristique, c'est la perspective pour notre Office de Tourisme de créer

un parcours découverte du territoire autour de l'Histoire et de l'Art, en reliant Bourron-Marlotte à Barbizon, en passant par Fontainebleau.

- nous proposons de projeter notre histoire du cinéma, de Jean Renoir au Docteur Knock avec Omar Sy, en faisant de Bourron-Marlotte la cité intercommunale du cinéma et du numérique.
- pour l'identité environnementale, profiter de la demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la forêt de Fontainebleau (encore faut-il que notre belle forêt ne devienne pas, comme c'est le cas aujourd'hui, une poubelle pour les déchets sauvages et une vitrine de la prostitution).
- le futur projet de territoire intercommunal doit permettre à chaque commune de mutualiser des services pour mener à bien des projets de création d'espaces et des commandes pour des économies de fonctionnement.

Ainsi, les élus de Bourron-Marlotte souhaitent s'engager pleinement dans l'enjeu intercommunal parce qu'ils ont envie d'en faire une chance pour notre village.

Parlons maintenant du projet de territoire pour Bourron-Marlotte, avec pour fil rouge la préservation de l'art de vivre dans notre « Village de Caractère » tout en poussant plus loin la qualité de service à la population.

Le premier constat que nous avons fait, a été que notre population stagne à un peu plus de 2700 habitants et aussi qu'elle vieillit. Deux possibilités s'offrent à nous :

- laisser faire, au risque de dévitaliser notre village qui, aujourd'hui, vit plutôt bien avec ses 47 associations, ses animations de village quasiment hebdomadaires, sa programmation culturelle, ses fêtes ...,
- ou bien se fixer des objectifs démographiques et agir en conséquence.

Notre réflexion est la suivante :

- le renouvellement de génération devient important : c'est le gage d'une vitalité de nos écoles qui a des conséquences sur celle de notre village,
- l'augmentation maîtrisée du nombre d'habitants - nous pensons à 3000 habitants à l'horizon de 10 ans - est également déterminant car elle garantit un niveau de consommation nécessaire au maintien de nos commerces de proximité que beaucoup de nos voisins nous envient. Leur situation n'en est pas moins précaire et la priorité aujourd'hui est la réouverture le plus vite possible de la boulangerie de Marlotte.

• il faut donc dès à présent réfléchir à un schéma d'aménagement du territoire, en favorisant la construction de logements à la fois adaptés aux problématiques liées au vieillissement de la population et accessibles pour les jeunes couples primo-accédants.

Le terrain communal Vacher nous semble adapté pour répondre à ce double objectif.

Deuxième constat, l'espace autour de la mairie devient progressivement une nouvelle centralité de notre territoire avec les écoles,



les services publics, la salle des fêtes et l'Espace Renoir, le futur restaurant scolaire, le parking de 60 places, l'office de tourisme, la maison Monier des associations, le skate parc qu'il nous faudra rénover. Demain, ce sera aussi le projet d'un nouveau centre des loisirs et de voies piétonnes.

Petit à petit, nous assistons à l'élargissement logique d'un périmètre public de services et de loisirs qui pourrait même aller jusqu'aux tennis en passant par le terrain de football et le gymnase.

Troisième constat, notre cadre de vie peut vite évoluer dans une direction non souhaitée, bien que nous nous soyons dotés d'outils tels le PLU et l'AVAP pour préserver l'identité de notre beau village.

L'obtention du label « Village de Caractère » tient aussi compte de la mise en valeur de notre patrimoine et, en partenariat avec le Département et les Chambres consulaires, nous lançons un label Qualité qui sera attribué aux commerçants, artisans, entreprises, hébergeurs et restaurateurs de Bourron-Marlotte participant à la défense de l'identité du village et à sa promotion.

Quatrième constat, le cadre de vie est essentiel, mais la facilité de vivre à Bourron-Marlotte l'est tout autant. Depuis le début du mandat, nous avons mis en place un programme pluriannuel qui permet de rénover la voirie et de créer ou rénover des trottoirs, comme en 2016 rue des Mathurins et avenue Blaise de Montesquiou pour aller à la gare, de même des aires de stationnement.

Ces travaux doivent être réalisés avec la volonté de préservation de l'environnement :

- la rénovation de l'éclairage public se fait maintenant systématiquement avec des lampadaires à leds.
- le désherbage passe progressivement à des modes de traitement écologiques, comme le brûlage, avec l'objectif d'arriver au « zéro-phyto » avant la fin du mandat.

Le restaurant scolaire sera achevé pour la rentrée scolaire de septembre. Autre projet majeur à suivre, la création du souterrain piéton en gare de Bourron-Marlotte. La SNCF confirme son planning de réalisation pour 2018 et maintient en attendant la présence d'un vigile pour sécuriser la traversée des voies.

Cinquième constat, et c'est le dernier, bien vivre à Bourron-Marlotte implique des rapports de courtoisie et d'hospitalité pour vivre en bonne intelligence avec nos voisins.

La civilité, c'est également la propreté publique. Ceux qui jettent dans la rue les papiers, paquets de cigarettes, canettes et mégots alors qu'il y a de plus en plus de poubelles, doivent s'imaginer que les agents communaux sont payés pour les ramasser ! Alors qu'ils pourraient consacrer plus de temps à l'entretien des massifs ou à la rénovation des trottoirs et des bâtiments publics.

La civilité, c'est aussi la sécurité. Pourquoi doit-on aujourd'hui parler de vidéo-protection autour de nos écoles et de notre mairie-musée ? Parce qu'ils ne sont pas suffisamment protégés vis-à-vis du plan vigipirate mais aussi du vandalisme récurrent de jeunes alcoolisés.

Le nombre de cambriolages a poursuivi sa baisse en 2016, en coopération étroite avec les services de police de Nemours mais, là encore, la vigilance s'impose plus que jamais.

Mieux se connaître passe également par des activités communes et la municipalité apporte tout son concours aux événements des associations qui ne peuvent être tous cités : l'Académie d'orgue, les Métiers d'Art, Art et Terroir, Céramica...

En parallèle des événements associatifs, la municipalité offre aux Bourronnais-Marlottins une programmation culturelle de haut niveau qui s'appuie sur la création artistique locale et sur les ressources culturelles régionales. Gardons déjà en mémoire la prochaine grande exposition d'automne consacrée aux œuvres d'Auguste Allongé.

Les animations de village s'étoffent puisque, outre la célèbre fête du village qui réunit plus de 500 personnes, un carnaval en vélo pour les plus jeunes a fait son apparition dans les rues de la commune.

Les effectifs de nos écoles ont légèrement fléchi à la rentrée 2016 avec 85 élèves en maternelle et 150 en élémentaire et nous sommes toujours en limite de création/suppression d'une classe dans les 2 écoles.

Le 2ème Conseil des Enfants de notre mandature, formé d'élèves de CE2, CM1 et CM2, a commencé ses travaux. Rappelons que c'est suite à la proposition de leurs prédécesseurs que nous avons installé un panneau « stop » pour sécuriser le croisement Leclerc-Libération proche des écoles.

Les activités périscolaires ont été reconduites à la rentrée 2016, toujours sans aucune contribution financière des parents. De même, la municipalité participe chaque année au financement d'une classe de découverte en Pays de Loire.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) va reconduire en 2017 :

- les bourses pour le permis de conduire ou l'aide aux formations d'animateur BAFA.
 - le goûter musical des aînés, toujours très apprécié tout comme d'ailleurs les colis de Noël.
- Depuis 2015, le CCAS bénéficie d'un don annuel de 12 000 € de la fondation Norbert et Thérèse Monier, sous l'égide de la Fondation de France. Cet acte généreux nous aide à accompagner encore plus nos seniors par des visites à domicile, des lectures de contes en salle du Conseil ou une aide à des travaux d'adaptation. L'initiative du couple Monier est exemplaire pour rappeler combien la générosité et la solidarité sont fortes dans notre village. Ainsi, à tous les niveaux d'activités, la question intergénérationnelle doit être posée.

Autre ADN de notre mandature, notre volonté de communiquer sur les faits marquants de notre commune à travers 4 journaux municipaux par an et une Newsletter mensuelle aux 380 abonnés mail, pour annoncer les événements à venir. Ces abonnés reçoivent également des informations municipales comme les comptes rendus du Conseil municipal ou des communications urgentes de la mairie ou de la préfecture.

Enfin, notre nouveau site internet mairie est opérationnel depuis deux mois et sera progressivement complété au cours du 1er semestre.

L'année 2017 sera donc très active avec un double enjeu :

- intercommunal pour lequel Bourron-Marlotte a bien l'intention d'être partie prenante au sein du « Pays de Fontainebleau » élargi,
- communal avec l'élaboration d'un projet de territoire pour la fin de notre mandature et au-delà.

Il ne pourra s'accomplir sans la mobilisation de vos élus et l'appui de nos partenaires institutionnels à tous les niveaux : Parlements, Etat, Région et Département.

Qu'ils soient tous remerciés pour l'attachement qu'ils portent à Bourron-Marlotte. » ■



Claude Mouchet

La cérémonie des vœux permet au Conseil Municipal de mettre à l'honneur un ou une habitante de notre commune et cette année, cet honneur revient à Claude Mouchet. Peu de temps avant son départ en retraite à la fin des années 90, Claude Mouchet donnait des cours d'informatique au sein de l'association du Rucher. Il en a profité pour apprendre à construire un site internet et a participé à la création du premier site de la mairie il y a déjà 20 ans. C'est au nom de ce long bénévolat, avec une gentillesse constante au service de notre communication municipale, que le maire lui a remis la médaille de la ville de Bourron-Marlotte.

Budget 2017

Résultat du compte administratif 2016

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes nettes	2 788 444 €	1 501 954 €	
Dépenses nettes	2 624 044 €	1 086 290 €	
Report 2015	101 957 €	- 243 521 €	
Restes à réaliser		- 64 400 €	
Résultat 2016	266 357 €	107 743 €	374 100 €

*Les chiffres sont arrondis à l'euro près.

En 2016, nous avons subi une baisse de la contribution de l'Etat de 47 400 € et une augmentation du fonds de péréquation intercommunale de 24 900 €, soit une diminution totale de ressources de 72 300 €. La maîtrise des dépenses et le suivi rigoureux de l'exécution budgétaire ont toutefois permis de dégager un excédent de fonctionnement de 164 400 € à fin 2016 (autofinancement).

Budget primitif 2017

En fonctionnement

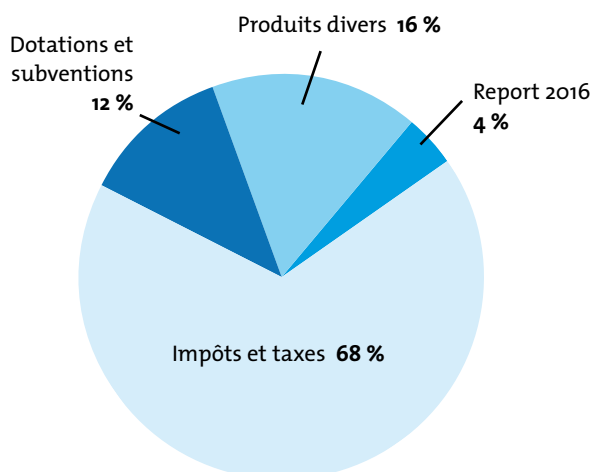
Les dépenses demeurent strictement limitées aux recettes réelles attendues.

Par souci de simplification comptable, le budget de la Caisse des Ecoles est dorénavant intégré dans le budget général de la commune.

Compte tenu de cette évolution de périmètre :

- Le budget 2017 de la commune augmente de l'ordre 2.8% par rapport au réalisé 2016
- L'augmentation des charges de personnel est d'environ 1.1 % pour tenir compte des hausses imposées par l'Etat (traitement indiciaire et charges patronales).

• Recettes nettes : 2 853 128 €



• Dépenses nettes : 2 853 128 €

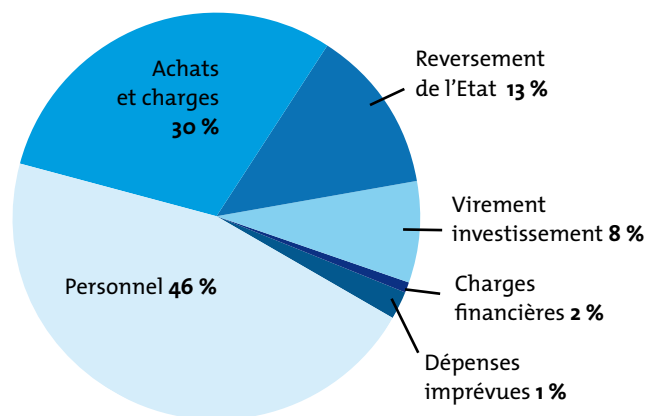


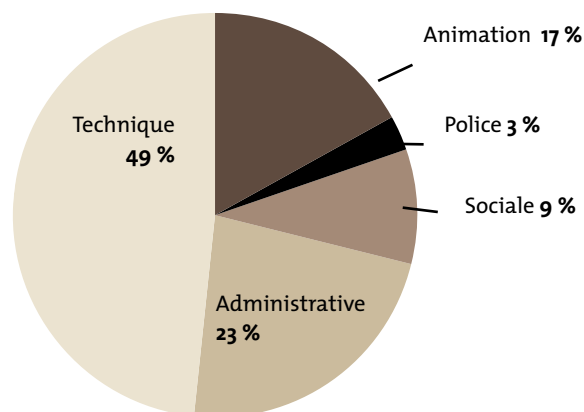
Tableau des subventions

Subventions	2016	2017
Associations	22 605 €	20 300 €
Coopératives scolaires ⁽¹⁾	15 600 €	8 500 €
Action sociale (CCAS)	11 000 €	14 000 €

1- Report important à fin 2016 en raison de la réduction des sorties scolaires du fait du plan Vigipirate

Personnel communal

L'effectif communal au 31/12/2016 est de 35 agents, soit 31.7 équivalents temps plein (ETP), répartis comme suit :





Fiscalité communale 2016 - 2017

	Taux des taxes Communes 2016	Taux des taxes Communes 2017
Habitation	10,06 %	10,32 %
Foncier (bâti)	20,75 %	21,19 %
Foncier (non bâti)	49,02 %	49,02 %

Le conseil municipal a voté les taux locaux de fiscalité pour l'année 2017. L'augmentation des taux sur la taxe d'habitation devrait être compensée par la baisse des taux intercommunaux, et partiellement sur le foncier bâti.

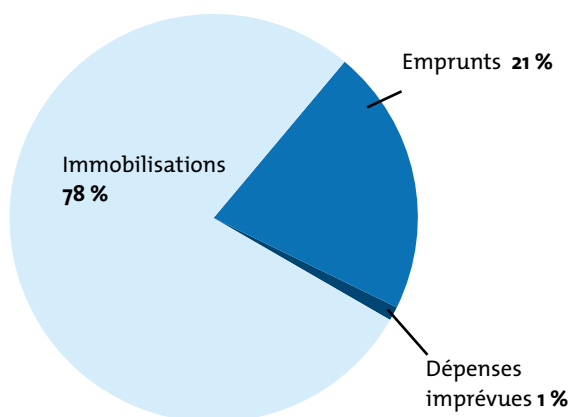
En investissement

L'option demeure de céder certains biens communaux n'ayant pas mission de service public sous réserve de projets valorisant le patrimoine communal et s'inscrivant dans notre projet de territoire.

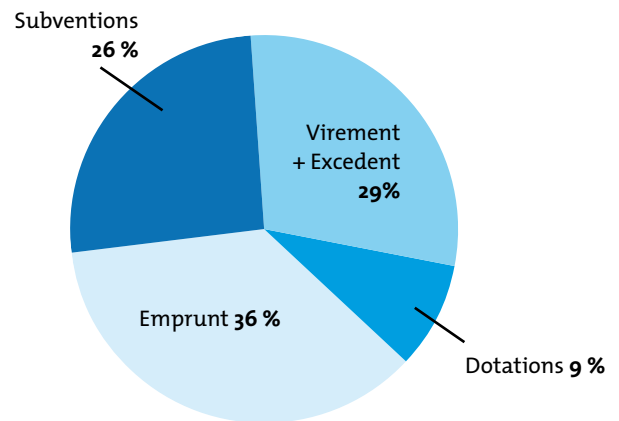
Principaux investissements prévus 2017 :

- Gros œuvre du restaurant scolaire (report 2016 et solde) : 605 000 €
- Aménagement intérieur du restaurant : 75 000 €
- Parking Renoir/écoles/mairie : 90 000 €
- Participation communale au projet tennis : 60 000 €
- Réaménagement du skate parc : 35 000 €
- Travaux de trottoirs et voirie : 24 000 €

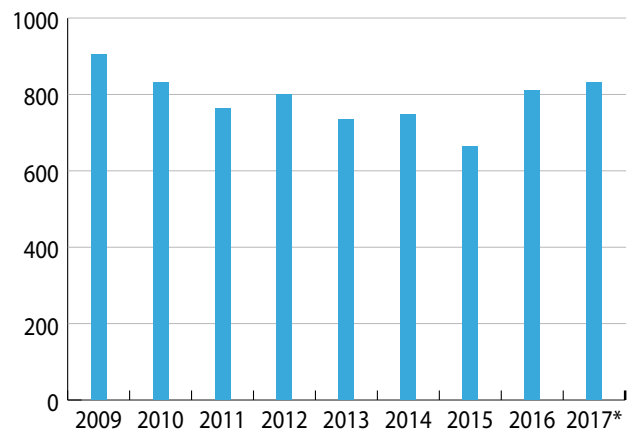
• Dépenses nettes : 1 360 677 €



• Recettes nettes : 1 360 677 €



Endettement par habitant



* prévisionnel

A fin 2016, l'endettement est de 811 €/habitant. Il serait de 878 €/habitant si l'emprunt budgété pour le restaurant scolaire de 490 000 € est souscrit dans sa totalité.

Du côté des travaux

Principaux chantiers en ce début d'année :



Le parking central et le revêtement de l'aire du skate parc



Les cloisonnements intérieurs du restaurant scolaire, les terrasses extérieures et le parking



La finition des entrées rue des Mathurins avant le revêtement de la voirie prévu en mai/juin

Nouveau personnel de la mairie



Sophie Valente nous a rejoint le 12 décembre 2016 pour assurer les missions liées à l'accueil et au standard. Précédemment elle travaillait sur la commune de Champagne-sur-Seine.



Laura Da Rocha a été recrutée au service urbanisme en remplacement d'Annick Nourry partie en retraite. Elle a précédemment travaillé pour la commune de Fontainebleau.



Sylvie Dubois succède, depuis décembre, à Patricia Choquet partie en disponibilité. Elle est en charge des services liés à l'enfance et au périscolaire, du CCAS et de l'état Civil.



Pierre Baudin, remplace depuis février Joël Timbert, parti en retraite, en tant qu'adjoint à la responsable des Services Techniques, il encadre les équipes sur le terrain.

► TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FINANÇÉ PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Grâce à la donation de 12 000 € par an de Thérèse et Norbert Monier, le CCAS a mis en place des actions portant sur l'accompagnement et le maintien à domicile des personnes âgées.

Parmi celles-ci, figure une participation financière pour

des travaux d'aménagement du domicile comme une rampe d'escaliers ou une douche plus accessible.

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie auprès de Mme Sylvie Dubois.

Conseil Municipal

13 janvier 2017 :

- Information sur les nouveaux compteurs Linky
- Election de deux conseillers communautaires
- Demandes de subventions pour l'aménagement du restaurant scolaire et pour la vidéo-protection des écoles, de la mairie, des salles municipales, du restaurant scolaire et du parking central
- Création/suppression de postes
- Nouveaux tarifs municipaux : photocopies et funéraires

24 février 2017 :

- Compte de gestion 2016 et affectation des résultats
- Budget primitif 2017
- Fiscalité communale 2017
- Subventions 2017 aux associations
- Tableau des effectifs
- Lettre de mission à l'association « les Amis du Musée de la Mairie de Bourron-Marlotte »
- Renouvellement de la convention pour les abris bus

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le nouveau site internet (rubrique « Vie municipale ») ou à la mairie.



Communiqués

► DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DÉJECTIONS CANINES

Un arrêté du maire en dates du 6/12/2016 rappelle :

- Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens qui doivent être sous la surveillance effective de leur maître : ils doivent être tenus en laisse sur les voies publiques
- L'accès aux bâtiments publics, aires de jeux des enfants et parterres de fleurs est interdit aux chiens, même tenus en laisse
- Les déjections canines sont interdites sur les trottoirs et bandes piétonnières et doivent faire l'objet d'un ramassage par la personne en ayant la responsabilité
- Les infractions constatées feront l'objet d'un procès-verbal par le policier municipal

► BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE ET AU Bafa (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour une recherche d'emploi ou pour effectuer une formation. C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Social (CCAS) renouvelle cette bourse qui permet le financement total du permis. Elle s'adresse à tous les citoyens, quel que soit leur âge, qui ont un projet qu'ils ne peuvent mener à bien faute de permis.

Pour en bénéficier, il faut remplir un dossier dans lequel le candidat s'engage à faire 10 jours de bénévolat pour la commune.

Le CCAS finance également un Bafa pour toute personne qui souhaite faire de l'animation, le stage pratique se fera auprès du Centre de Loisirs de la commune.

Les dossiers sont à retirer en Mairie auprès de Mme Sylvie Dubois.

► CARTES D'IDENTITÉ

A compter du 28 février 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) devront être déposées exclusivement à la mairie d'une commune désignée par l'État et équipée de l'application « Titres Electroniques Sécurisés », comme pour les demandes de passeport.

Les communes équipées les plus proches sont : Fontainebleau, Avon et Nemours. Il est impératif de prendre rendez-vous auprès d'une de ces mairies. Afin de gagner du temps il vous est possible de pré remplir une demande sur internet (un ordinateur est disponible en mairie) :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>, et de vous présenter munis du numéro de pré-demande et des pièces justificatives.

► LA PROPRETÉ, C'EST TOUTE L'ANNÉE

La commune consacre des moyens humains et financiers importants pour maintenir notre village propre, un élément important de qualité de vie et de fierté pour nos concitoyens.

Mais l'acteur majeur de la propreté de nos rues demeure l'usager lui-même, par des gestes au quotidien contre les incivilités comme le ramassage de papiers et autres petits détritrus sur le trottoir situé devant son habitation.

► LIGNE 20

La ligne 20 concerne le bus qui fait la jonction entre les gares de Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et le point d'arrêt du Seine et Marne Express au Pavé du Roy.

Il circule du lundi au vendredi et dessert les points d'arrêts : gares, rue Blaise de Montesquiou, mairie et poste de Bourron-Marlotte.

S'il y a trop peu de fréquentation, son maintien pourrait être compromis.

Pensez à utiliser cette ligne, les horaires sont à retirer en Mairie ou sur le site www.transdev-idf.com.

► VOS LIGNES DE TRANSPORT EN TEMPS RÉEL

Pour recevoir les informations et les perturbations de vos lignes bus en temps réel, vous pouvez vous inscrire au service d'alerte mail : www.transdev-idf.com/service-client.

► ELIMINATION DES NUISIBLES

Frelons asiatiques

Les nids de frelons se multiplient et nous en avons déjà découvert 2 ou 3 sur notre commune en 2016.

Il faut savoir que chaque nid non traité crée 6 nouveaux nids au printemps et chaque frelon mange 400 abeilles par jour, ce qui est la cause majeure de leur disparition progressive.

Aussi, il est indispensable d'éliminer ces nids de grande taille, situés généralement très en hauteur. Les pompiers ne sont pas équipés en matériel et vêtements de protection pour intervenir et il faut faire appel à un spécialiste de la désinsectisation (contact disponible en mairie).

Chenilles processionnaires

A relire l'article paru dans le Bourron-Marlotte Actualités N°60 de juillet 2016. Ces chenilles sont source de dangers sanitaires tant pour l'homme que pour les animaux domestiques et il existe des pièges écologiques, sans insecticide, qui sont placés autour du tronc pour capturer les chenilles à leur descente du nid avant d'aller s'enterrer.

► LES ABEILLES TÉMOINS DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Une exposition est organisée par la Commune du 22 au 30 avril en partenariat avec le Groupe Écologique de Nemours et des Environs (GENE)

Cette exposition réunira une riche documentation sur la vie des abeilles et sur l'apiculture et sera accompagnée d'une conférence et de temps de sensibilisation pour les enfants des écoles.

Informations à partir du 17 mars sur le site de la mairie.



Une nouvelle gouvernance pour notre territoire

Après la création au 1^{er} janvier 2017 par arrêté préfectoral de la « Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau » (CAPF) regroupant 26 communes autour du massif forestier de Fontainebleau, les premiers conseils communautaires ont consisté à la mise en place de la nouvelle gouvernance.

Conseil du 27/01/2017

Election du président

Pascal Gouhoury, maire de Samoreau, est élu président en l'emportant par une voix seulement face à Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, et après le retrait de Marie-Charlotte Nouhaud, maire d'Avon, en faveur du maire de Samoreau.

Conseil du 3/02/2017

Election des vice-présidents et vote des indemnités

La liste proposée par le président a été élue en totalité :

- **Frédéric Valletoux** Attractivité et Tourisme - Enseignement supérieur
- **Marie-Charlotte Nouhaud** : Environnement
- **Christian Bournery**, Maire de Noisy-sur-Ecole : Finances- Budget - Ressources humaines
- **Sylvie Bouchet-Dellecourt**, maire d'Héricy : Cadre de vie
- **Christophe Baguet**, Maire de Saint-Sauveur-sur-Ecole : Développement économique
- **Patrick Gruel**, maire de Chailly-en-Bière : Sports
- **Michel Bureau**, maire de Chartrette : Social - Santé - Séniors - Logement
- **Catherine Triolet**, maire de Reclos : Transports
- **Chantal Le Bret**, maire de Fleury-en-Bière : Enfance - Jeunesse
- **Jérôme Mabile**, maire de Bois-le-Roi : Numérique

Conseil du 21/02/2017

Composition du bureau communautaire et désignation des membres des commissions

Le bureau communautaire est composé de 31 membres:

- Le président et les vice-présidents (11)
- Les maires des communes membres (15), dont Bourron-Marlotte
- **Béatrice Rucheton**, conseillère départementale
- Deux adjoints ou conseillers municipaux pour chacune des villes de Fontainebleau et Avon (4)

Création de 5 commissions au sein desquelles Bourron-Marlotte est représentée comme suit :

- Finances, ressources humaines et mutualisation : **Jean-Pierre Joubert** (suppléant **Frédéric Bassoulet**)
- Développement économique : **Jean-Pierre Joubert** (suppléant **Marie-Hélène Camus**)
- Urbanisme, habitat, logement et déplacement : **Chantal Payan** (suppléant **Alain Torres**)
- Environnement, développement durable **Alain Torres** (suppléant Lionel Bouillette)
- Sports, enfance, jeunesse, culture : **Victor Valente** (suppléant **Nathalie Duwez**). ■



La balade du goût



Les 15 et 16 Octobre dernier, l'opération « Balade du goût » organisée par la Chambre des Agriculteurs de Seine et Marne a fêté son 20^{ème} anniversaire.

La famille HAMETTE, 72 rue du Général De Gaulle, ouvrait ses portes à cette occasion afin de faire découvrir aux visiteurs le monde des abeilles et la fabrication de ses produits dérivés (bonbons, pains d'épices, galettes au miel). Les visiteurs venus nombreux de Bourron-Marlotte et de ses environs ont vivement apprécié cette initiative. ■

Un « nouveau » Bijou Bar !



C'est dans un cadre maintenant rénové que vous serez accueillis pour prendre un café, boire un verre ou déjeuner d'un plat du jour copieux et toujours délicieux. Eric, aux fourneaux, mitonne ses plats-terroir, avec des produits frais et une viande choisie avec son boucher, Chantal assure un service toujours efficace et souriant.

Si vous leur communiquez votre mail, vous recevrez chaque vendredi le menu de la semaine à venir.

Très amateurs de rock & folk, Eric et Chantal proposent de temps à autre, en soirée autour d'une petite restauration, des animations avec des musiciens toujours bien choisis. ■

Le Bijou Bar

17 rue Murger - 01 64 45 91 68 - lebijoubar@gmail.com

6h30/15 h – 16h/20h30 – Samedi 8h/13h30

Déjeuner du lundi au vendredi – le soir, sur réservation



La Côte de Boeuf

Un commerce en évolution !



Michel Bottard, boucher bien connu de tous exerçant depuis 1995 dans la boucherie de la rue Murger, «La Côte de Boeuf», a transmis son savoir-faire à la nouvelle génération.

Celle-ci a apporté toute son attention au développement de son activité commerciale, ajoutant un rayon traiteur, une épicerie fine et une cave à viandes, dans un cadre entièrement renouvelé et dans un esprit très actuel. Les gourmets y trouveront des viandes Bio (bœuf charolais, porc fermier, veau fermier élevé sous la mère, agneau fermier) ainsi que des volailles des Landes et depuis décembre 2015, une cave à viandes pour les amateurs de côte de boeuf maturée des meilleurs terroirs de France et du monde !

Quelques vins sélectionnés accompagneront également les fromages affinés de chez Jean-Yves Bordier (avec ses beurres de prestige) et pour les amateurs de caviar et délices de la mer, la gamme de la Maison Petrossian est disponible depuis décembre 2016. ■

La Côte de Boeuf
3 rue Murger - 01 64 45 90 52
contact.lacotedeboeuf@gmail.com

Une nouvelle vie pour l'ancienne école maternelle !

C'est en face de la Poste que vous allez découvrir ce qui fut l'école maternelle, que Florence Quénu, habitante etoureuse de notre village, a restaurée et rénovée dans le respect du site, pour ouvrir l'Empreinte : un tout nouveau type de commerce regroupant une librairie généraliste pour grands et petits, une sélection d'ouvrages rares en arts faisant le lien avec une galerie qui exposera des artistes internationaux, nationaux ou locaux dans tous les domaines, une papeterie-carterie (et petits cadeaux) privilégiant les produits fabriqués en France et le développement durable, un lieu de rencontres avec des auteurs, des comédiens et bien d'autres animations avec lesquelles Florence saura vous surprendre et vous intéresser. ■



www.facebook.com/LEmpreinteLG/
contact@lempreinte-librairiegalerie.fr

mardi : 15h/19h30 ; mercredi : 10h/13h - 15h/19h30
jeudi et vendredi : 10h/13h - 15h/20h
samedi : 10h/13h - 15h/19h30 ; dimanche : 10h/13h

L'empreinte - à partir du 28 mars
160 rue du Général Leclerc - 01 64 29 07 82

Hommage à nos sapeurs-pompiers !



Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires basés dans notre village méritent notre respect et notre reconnaissance.

Sur dix mois, ils ont effectué pas moins de 406 interventions en secours à personnes, 37 interventions sur la voie publique (accidents...), 26 interventions sur incendies ou fuites de gaz sur la voie publique, 20 interventions sur feux de forêts ou chaumes, 98 interventions diverses et 2 interventions en plongée.

Ces interventions se sont déroulées principalement sur notre village, ainsi que sur Montigny-sur-Loing, Grez-sur-Loing et La Genevraye. Sans compter les assistances pour des interventions dirigées par des casernes voisines

(inondations sur Nemours...).

Manœuvres d'entraînement en tout genre (sur sites à protéger, avec utilisation de drones, dans un puit...), formation de la population au secourisme ponctuent le quotidien de ces hommes et femmes engagés au service de la population, et à ses côtés lors des commémorations officielles. ■

A noter que le centre de secours de notre village recrute des sapeurs pompiers volontaires.

Renseignements :
SDIS 77

Rue des Grands Réages - 01 64 78 56 40



Téléthon

Le Football Club Inter-Loing

Les résultats sportifs sont, pour le moment conformes à nos prévisions.

L'école de football se porte bien avec une centaine de licenciés et de bons résultats.

Les U11 sont toujours qualifiés en challenge Boulogne et joueront prochainement les 1/2 finales. Pour les plus grands cette première partie de championnat est conforme à ce que nous avons prévu.

Les séniors A sont toujours en course pour l'accession en division d'excellence. Un peu plus compliqué pour les B qui ont du mal à sortir du bas du classement. ■

Manifestations à venir :

- **stage de Football au stade de Bourron-Marlotte du 3 au 7 avril 2017**

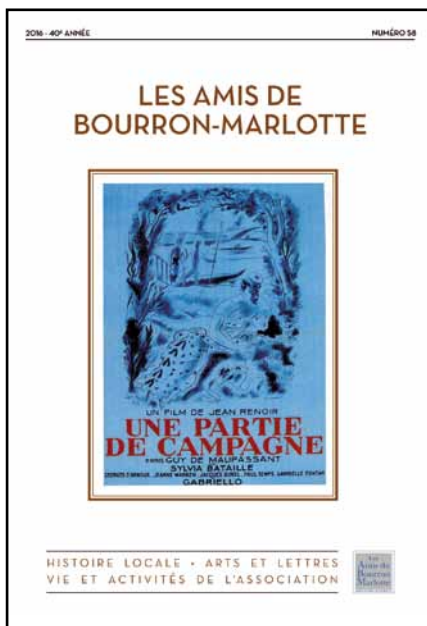
Inscriptions : fcinterloing.fr

- **brocante le dimanche 23 avril à Grez-sur-Loing**

- **tournois le dimanche 30 avril 2017 (U6 et U13) et le 7 mai 2017 (U9 et U11)**

- **participation également à la brocante avec l'association Festiv' Bourron-Marlotte début juin**

Nouvelle édition de la revue des Amis de Bourron-Marlotte



Comme chaque année depuis 40 ans, c'est un document riche d'informations sur l'histoire artistique et culturelle de notre village que l'Association vient d'éditer. A l'honneur dans ce numéro, les peintres Kreutzer et Firmin Girard, l'écrivain Murger, l'ébéniste art déco de renommée internationale Léon Jallot.

Un panorama sur un siècle de cinéma à Bourron-Marlotte, le retour sur l'année de guerre 1916 et les soldats de notre village, sont des articles de fond issus d'une recherche effectuée par les membres passionnés de l'Association, férus d'histoire.

Des chroniques d'aujourd'hui, telles que la vision d'un américain sur notre village, la mise à l'honneur d'un habitant, artiste-photographe contemporain, compléteront votre lecture. ■

En consultation libre à la Bibliothèque – 139 rue du Général de Gaulle.

En vente auprès de l'Association des Amis de Bourron-Marlotte -15€ amisdebm@gmail.com

Club des cadres

Vous êtes cadre ou assimilé en recherche d'emploi, l'association vous écoute, vous aide et vous conseille dans votre recherche d'emploi de manière originale.

Au club des cadres (CCE77) vous trouverez tous les conseils pour rédiger votre CV et vos lettres de motivations, savoir vous présenter lors d'un entretien professionnel, connaître la bonne attitude à adopter après cet entretien...

Mais la vraie force du club des cadres, ce sont les « petits plus » que vous ne trouverez pas dans les circuits conventionnels de la recherche d'emploi ou sur internet :

- 1) Vous serez accompagné, sans limite de durée, par des bénévoles motivés, anciens cadres dans de grands groupes ou anciens dirigeants,
- 2) Ils vous aideront à identifier vos points forts et vos compétences,
- 3) Vous ne serez plus seul ! Des ateliers vous seront proposés TOUS les jeudis,
- 4) Vous pourrez parfaire votre anglais au cours de séances hebdomadaires de conversation anglaise
- 5) Des assemblées organisées par le CCE77 vous permettront d'enrichir votre réseau. ■

CCE77

01 64 22 62 04

cce77.fr / cce77@wanadoo.fr



Equipe des Sources Vives
Bourron-Marlotte, Montigny sur Loing,
La Genevraye, Epley, Grez sur Loing

Braderie

22 & 23 avril 2017
de 9h30 à 18h30 sans interruption

55 rue Maréchal Foch (ancien Presbytère)
BOURRON-MARLOTTE

Grand choix vêtements, chaussures, articles divers

Hommes, femmes, enfants



Les fonds récoltés permettront de soutenir nos actions en faveur des plus démunis



La Cour de Récré



Voici les frimousses étonnées de nos petits lutins lors du passage de notre Père Noël.

Club de l'Amitié



Noël 2016. Ce fut vraiment une belle journée conviviale remplie de gaieté et de belles surprises !

FESTIV' Bourron-Marlotte

Lors de l'Assemblée Générale du 3 février 2017, une nouvelle équipe a été élue pour représenter l'Association « Festiv' Bourron-Marlotte » :

Président : Dany Mansouri

Vice-Présidente chargée de la Communication : Josiane Mokkedes

Secrétaire : Evelyne Tholimet

Secrétaire Adjointe : Josette Tholimet

Trésorière : Béatrice Portelette

Responsable logistique : Fabio Travaillard

Ce bureau a été renouvelé suite aux départs de Marie-Noëlle Triguel, Jean-Marc et Martine Lecomte et Jean-Paul Miroux. Un grand merci à tous pour leur dévouement et leur aide précieuse. ■

Afin de continuer à faire vivre notre village, nous sommes à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter 07 69 02 39 92 - festiv-bm@gmail.com

Accueil d'une famille de réfugiés

En octobre 2015, l'association Cap Vallée du Loing a accueilli une famille irakienne. Cet accueil fut un grand succès et l'association projette de renouveler cette expérience en 2017.

L'actualité de l'été 2015 a poussé des habitants de Bourron-Marlotte, de Montigny et des alentours à se mobiliser pour accueillir une famille de réfugiés. Ils étaient animés par la conviction qu'ils ne pouvaient pas se contenter d'être observateurs mais qu'il est important d'agir localement.

L'association « Cap Vallée du Loing » a été créée le 23 septembre 2015 avec 17 bénévoles. Deux familles ont mis à disposition deux petites maisons, 6 mois chacune et plusieurs dons financiers ont été reçus : le projet devenait réalisable.

Par l'intermédiaire de l'association AEMO (Association d'Entraide aux Minorités d'Orient), Izdihar, Hadeer et Hani sont arrivés à Bourron-Marlotte le 24 Octobre 2015.

L'association les a soutenus matériellement et dans leurs nombreuses démarches administratives. Hani, jeune médecin de 26 ans et

sa sœur Hadeer, dentiste de 23 ans, ont suivi pendant 6 mois des cours de français intensifs à Paris. Trois bénévoles se sont relayés pour des cours de français pour Izdihar, la mère de famille âgée de 53 ans. Parlant bien le français et financièrement autonomes, ils habitent à Fontainebleau et Hani travaille à l'hôpital.

Fort de cette belle aventure humaine, l'association Cap Vallée du Loing envisage de soutenir pour une durée d'un an une nouvelle famille, elle a besoin de nouveaux volontaires. ■

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous rejoindre !

Nous vous invitons nombreux pour notre réunion d'information qui aura lieu lors de l'assemblée générale de l'association, Le mercredi 29 mars à 20h30 à la maison Monier.

Yoga

L'association « Mieux vivre avec le yoga » fête cette année ses 10 ans d'activité.

Les séances de yoga sont dispensées à Bourron-Marlotte tous les mercredis matin à 9h à la salle des fêtes.

Les inscriptions se font toute l'année.

01 64 45 63 25

www.bienetre-77.fr

yoga.lagenevraye@orange.fr

« Les Petits Cartables » !



Une nouvelle équipe a le plaisir de reprendre le flambeau de l'association « Les Petits Cartables » !

Son objectif est de soutenir financièrement les projets scolaires des équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire de Bourron-Marlotte (sorties, spectacles, voyage scolaire, kermesse...) et de proposer des événements pour les enfants (loto, carnaval...) hors temps scolaire.

L'équipe est composée de parents bénévoles :

Sandrine Lapeyrière, Christelle Duhamel, Barbara Beucherie, Stéphanie Pacton Maud Brocker.

Vous pouvez à tout moment rejoindre notre équipe et devenir adhérent afin de pouvoir exprimer vos idées et vos souhaits. ■

Si vous souhaitez être informés de nos projets ou nous apporter ponctuellement votre aide sur certaines actions, envoyez nous votre adresse mail à l'adresse suivante : lespetitscartables77780@outlook.com

► dates à retenir



MARS

Samedi 18

- Carnaval des vélos fleuris
Place des fêtes
- Loto organisé par l'association Festiv'BM dans la salle des fêtes

Dimanche 19

- Cérémonie commémorative du 55^{ème} anniversaire marquant la fin de la guerre d'Algérie
- Le Printemps des Poètes organisé par l'association l'ALIPO
Espace Renoir

Samedi 25

- Carnaval pour les enfants organisé par l'association Les Petits Cartables
Espace Renoir.
- Fête des Ateliers de l'association Le Rucher
Salle des Fêtes.

AVRIL

Dimanche 16

Chasse aux œufs pour les enfants
Complexe sportif

Du samedi 22 au dimanche 30

Exposition « Les abeilles »
Espace Renoir

Dimanche 23

1^{er} tour des élections présidentielles
Salle des Fêtes

Samedi 29

Néttoyage de Pintemps

MAI

Dimanche 7

2^{ème} tour des élections présidentielles
Salle des Fêtes

Vendredi 19

Fête des voisins

Samedi 20

Nuit des Musées

JUIN

Dimanche 4

Brocante

Dimanche 11

1^{er} tour des élections législatives
Salle des Fêtes

Dimanche 18

2^{ème} tour des élections législatives
Salle des Fêtes

Samedi 24

- Kermesse des écoles
- Fête du Village

JUILLET

Du dimanche 9 au vendredi 14

Académie d'orgue
Espace Renoir

Vendredi 14

Fête nationale

► état civil

NAISSANCE

29 novembre 2016

Mathilda VALENTI

14 décembre

Lovan QUINSARD

14 décembre

Romane ITSWEIRE TOUZÉ

19 décembre

Augustin BALDELLI

20 décembre

Kyana Ntxheeyees LY

7 janvier 2017

Astrid JANNOT

30 janvier

Livia DA SILVA

20 février

Maïronn DESPLAS

MARIAGE

15 octobre 2016

Cyril et Alexandra CHESNEAU

5 janvier 2017

Hervé DESJARDINS et Aina SHU

DÉCÈS

29 décembre 2016

Alice LEGROS vve LEROY

3 janvier 2017

René Gaston BLONDEAU

7 janvier

Elisabeth UVEGES vve DAUGERON

17 janvier

Simone BEAUVILLE vve LASALMONIE

29 janvier

Maria da Conceição MATOS vve LOPES

10 février

Ruth BEER vve BOUTILLIÉ

22 février

Julienne Odette ROBIN